
Procédure pour bénéficier de l'offre Médiation de la Consommation

Le SPS a signé un contrat avec la CNPM pour vous faire bénéficier d'un Médiateur de la Consommation.

Chaque adhérent à jour de sa cotisation au SPS peut en bénéficier pour **39.60 € pour 3 ans**. Voici la marche à suivre :

- Vous connecter sur : www.cnpm-mediation-consommation.eu
- Cliquer sur l'onglet : **PROFESSIONNELS**
- Sélectionner : **DEMANDE D'ADHÉSION**
- Remplir le tableau dans sa totalité : les éléments renseignés viendront s'intégrer dans la convention
 - **TRÈS IMPORTANT** : Chaque adhérent devra, dans la partie **AFFILIATION** (en bas à gauche de l'écran), aller sélectionner dans la liste déroulante :
 - **SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DE SHIATSU (1 seul paiement pour trois ans d'adhésion)**

Après validation de la demande d'adhésion, les adhérents devront retourner sur le site et s'identifier à partir de l'onglet **MON COMPTE** (adresse mail + mot de passe) pour :

- **1** - Valider la convention (en cliquant sur le carré en page 7) puis l'éditer (pour son dossier personnel)
- **2** - Effectuer le paiement de la cotisation par carte bancaire en cliquant sur l'onglet "**Adhésion en attente**"
- **3** - Télécharger et éditer la facture acquittée dans l'onglet "**Mes factures**"

Vous devrez faire figurer dès le 1er janvier 2026, sur votre site et dans votre cabinet les informations ci-dessous, de manière lisible : (en général sous vos tarifs et moyens de paiement)

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site
: <https://www.medconsodev.eu>

ou par voie postale en écrivant à :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d’Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L’HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE